

La Commission présente un cadre pour la résilience climatique

Dossier de la rédaction de H2o
October 2026

La Commission européenne a présenté un cadre européen pour la résilience climatique afin de renforcer la capacité de l'Europe à anticiper les risques climatiques, à s'y préparer et à les gérer.

75 % des Européens vivent dans des villes et des zones urbaines. Ils subissent directement les effets du changement climatique. Renforcer la résilience climatique constitue donc un investissement stratégique dans la compétitivité, la sécurité, la santé et la prospérité de l'Europe. Les arguments économiques en faveur de l'action sont convaincants. Les pertes économiques estimées dues aux dommages causés par le changement climatique entre 2022 et 2025 se sont élevées à environ 200 milliards d'euros, soit 50 milliards d'euros par an.

La communication-cadre propose un changement systémique : intégrer la résilience au changement climatique dans tous les grands domaines d'action, tant nationaux qu'internationaux ; Aider les collectivités locales et régionales à s'adapter au moyen de projets pilotes et de services de conseil. La communication souligne également le rôle crucial des entreprises pour développer l'industrie européenne de la résilience. L'adaptation des infrastructures et de l'économie européennes aux conditions climatiques futures devrait nécessiter des investissements d'environ 70 milliards d'euros par an. Toutefois, le rendement estimé des investissements dans l'adaptation au changement climatique peut atteindre plus de 10 fois leur valeur en pertes et dommages évités. Le marché mondial des solutions d'adaptation au changement climatique devrait quadrupler pour atteindre 3 500 milliards d'euros d'ici à 2050, ce qui offrira aux entreprises européennes une occasion importante d'innover, de prospérer et de devenir le leader technologique des solutions de résilience au changement climatique.

La loi sur la résilience au changement climatique, visant à fournir une trajectoire de référence commune pour le réchauffement, améliorera l'efficacité et réduira la charge administrative des États membres. Les obligations et instruments nationaux en matière de planification seront simplifiés par l'introduction d'un plan stratégique national unique et des évaluations améliorées et plus régulières des risques climatiques garantiront également la cohérence comparabilité entre les évaluations de l'UE et les évaluations nationales.

Communiqué

Questions réponses

Factsheet